

Texte de Mario Dumont – 26 juin 2018

*Bienvenue dans le non-pays.*

Dame Zunera Ishaq a fait reconnaître par une cour fédérale son « droit » de prêter le serment de citoyenneté avec le visage recouvert par un niqab.

Je n'ai pas rencontré une seule personne en accord avec ce jugement, ni entendu ou lu une seule opinion favorable. Et pourtant un tel verdict redéfinit le pays où nous vivons. En fait, la question se pose : y a-t-il toujours un pays lorsque le gouvernement élu ne peut même plus établir quelques règles simples pour encadrer la cérémonie de citoyenneté ? Immigrer dans un pays, j'espère que c'est plus que rejoindre un territoire en s'établissant à l'intérieur des frontières.

Joindre un pays devrait signifier aussi rejoindre sa population dans un désir de vivre ensemble, de partager. Au nom de la liberté

Une interprétation aussi extrême de la Charte des droits et libertés dépasse l'intention initiale de protéger les minorités et d'éviter que des citoyens soient discriminés sur la base de leur handicap ou de leur ethnicité. On en est rendu à étirer à l'extrême la liberté de religion jusqu'à nier des consensus sociaux sur des valeurs fondamentales.

Se présenter à visage découvert pour une cérémonie publique importante comme le serment de citoyenneté, cela m'apparaissait comme une pratique évidente et saine du pays où nous habitons. Or cette évidence a été contestée au point où le ministre responsable a dû l'imposer par directive en 2011. Et maintenant, ça ne fait plus du tout partie du pays, puisqu'un tribunal a renversé la directive.

Au-delà de mon profond désaccord avec ce jugement, cette saga soulève une autre question. Pourquoi cette jeune femme veut-elle venir vivre ici ? Elle tient au port du niqab plus que tout. Au point de refuser de montrer son visage aux personnes présentes à une cérémonie heureuse, qui s'apprêtent à l'accueillir dans son nouveau pays.

Il y a dans cette attitude un rejet total de la citoyenneté et des mœurs du pays d'accueil. Mais qui donc veut aller vivre dans un pays avec lequel il ne partage tellement rien que même la cérémonie de citoyenneté ne peut pas se tenir normalement ?

Un pays sans colonne.

Il faut en déduire que la vision qu'on lui a inculquée du Canada est plutôt celle d'un pays où rien n'est solide. Pas de fondements, pas de valeurs communes, rien d'immuable.

Tu n'aimes pas la cérémonie de serment d'accueil ? Fais-la changer. Peut-on vraiment parler alors d'une personne qui arrive chez nous avec l'idée de s'intégrer ?

D'ailleurs, on a beau dire que les tribunaux sont là pour tout le monde, c'est quand même renversant qu'une personne qui ne détient même pas la citoyenneté s'adresse déjà aux cours canadiennes pour faire changer les règles du pays.

Il faut que quelqu'un ait transmis à cette personne l'image d'un peuple de mollassons prêts à se laisser tout imposer.

En résumé, la Charte des droits de Trudeau visait à créer une terre de libertés. Elle est plutôt en train de livrer une terre de n'importe quoi, un non-pays. Quand va t'on se réveiller joualvert ???